



**ECOLE PRIVEE SAINT
PIERRE
AUTORISATION DE
SORTIE 2019-2020
MATERNELLE**

8 rue de Nabécor

54000 Nancy

03 83 35 39 14

ecole.pierre1@laposte.net

A l'école maternelle, comme à la garderie, les enfants ne peuvent être confiés qu'à des personnes en ayant reçu l'autorisation des parents ou du responsable légal.

Nous vous demandons de bien vouloir nous indiquer le nom de ces personnes et si possible un numéro de téléphone.

En dehors de ces autorisations permanentes, seule une autorisation écrite de votre part permettra à une autre personne de récupérer l'enfant.

Je soussigné(e) prendra son enfant à la sortie des classes ou donne autorisation à prendre en charge à 11h30, 16h30 ou à la garderie son enfant à la sortie de l'école à :

Madame,
monsieur.....

Madame,
monsieur.....

Madame,
monsieur.....

Madame,
monsieur.....

Madame,
monsieur.....

Fait à Le

Signature

